

Réf: Dossier 372746

Avis de constitution

SOCIETE « FELICIEN TAXI »

Siège ABIDJAN ABOBO ABOBO-BAOULE, NON LOIN
DE L'INSTITUT DE FORMATION SAINTE MARIE, Lot 00, Ilot
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FELICIEN TAXI »

Objet : -TRANSPORT DE PERSONNES ET DE BIENS
-COMMERCE GENERAL
-PRESTATION DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO ABOBO-BAOULE, NON LOIN
DE L'INSTITUT DE FORMATION SAINTE MARIE, Lot 00, Ilot
00

Dirigeant(s) M YAO YAO HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00040 du 06/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00533/GTCA/RC/2025 du 06/01/2025

